

Point de vue : difficile de concilier l'affaire UBS avec une pensée libérale : la Suisse, UBS et les États-Unis

Autor(en): **Genecand, Benoit**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 1816

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1013828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Point de vue: difficile de concilier l'affaire UBS avec une pensée libérale

La Suisse, UBS et les Etats-Unis

Invité: Benoit Genecand (4 mars 2009)

Felix E. Müller, rédacteur en chef de la *NZZ am Sonntag*, en témoigne involontairement ce week-end (1er mars) dans son hebdomadaire. Dans un difficile exercice d'équilibrisme, M. Müller écrit tout et son contraire: UBS dispose d'une garantie de l'Etat suisse et ne peut donc pas faire faillite; UBS dispose de suffisamment de fonds propres et ne va donc pas faire faillite; le sort de UBS se jouera au USA et les attaques contre la banque sont en fait des attaques contre la place financière suisse; le gouvernement suisse doit se garder de faire du micro management ou de se mêler des affaires courantes de UBS, ceci pouvant avoir des conséquences fatales comme l'a montré le cas Swissair/Swiss (*sic!* il fallait oser!).

Du côté des bonnes nouvelles pour la banque, l'arrivée d'un nouveau patron, Oswald Grübel, «*étonnamment*

calme», selon les journalistes de la *NZZ am Sonntag* qui l'ont interviewé.

Du côté des mauvaises nouvelles: la détermination américaine sur la question des 52'000 noms et la perspective de voir le fisc américain obtenir gain de cause devant les tribunaux de Miami avant la fin 2009. Une répétition annoncée du scénario des deux dernières semaines?

On peut (se) poser la question suivante: pourquoi ne pas nationaliser UBS et ainsi indiquer aux USA (et accessoirement aux pays européens) que le conflit est diplomatique plus qu'économique. Au monde politique ensuite de déterminer, dans cette question cruciale du secret bancaire, quelles concessions il est prêt à faire.

Ou, alternative: prendre note officiellement des assurances

de la banque concernant ses fonds propres et indiquer que, en conséquence, l'Etat suisse ne remettra pas d'argent. A l'extrême limite, si un défaut devait néanmoins advenir, l'Etat suisse se contenterait alors de protéger la partie helvétique du business. Cette approche, qui reconnaît une autonomie et un statut privé à UBS, a l'avantage de signaler à ceux qui attaquent la banque qu'il devront en souffrir les conséquences si ces attaques provoquent la faillite: soit des pertes d'emplois sur sol américain et un risque systémique pour les banques américaines qui entretiennent des relations d'affaires avec UBS.

En voulant garder l'indépendance (de façade) tout en assurant tout le monde que la Suisse ne laissera pas UBS faire faillite, il semble bien que l'on cumule les inconvénients.

Que deviendra le franc suisse à terme?

Après la crise financière et bancaire, la récession et la relance, il faudra se préoccuper d'inflation et de taux de change

Alain Robert (5 mars 2009)

Si l'on en croit le bulletin mensuel de statistiques économiques de la BNS du mois de février 2009, les masses monétaires M1 et M2 se sont accrues dans des proportions considérables entre le mois d'octobre 2008 et le mois de janvier 2009. Les

chiffres comparatifs sont les suivants:

Mios CHF	M1	M2
Oct. 2008	275'895	440'854
Jan. 2009	343'360	537'450
Hausse	67'465	96'596

Ainsi donc, si l'on prend en compte les deux mesures les plus fines de la masse monétaire suisse en circulation (**M1**: soit l'équivalent des billets, pièces et dépôts à vue, et **M2**: le même chiffre augmenté des dépôts à termes inférieurs ou égaux à deux ans